Fiches outils : 14

1 Comment découvrir l'histoire ?

A l'aide des traces du passé. Il existe 5 types (NATURE) de traces ou documents :

Traces non écrites

1. **Traces matérielles ou monumentales**, c'est-à-dire toutes traces matérielles laissées par **l'homme.**

   Ex. : traces archéologiques, cathédrales, meubles, habitats, bijoux, outils, armes, pièces de monnaies…

2. **Traces iconographiques** (documents qui ont trait à l'image).

   Ex. : dessins, peintures, cartes, plan, photos, gravures…

3. **Traces orales** (réunissent tout ce qui est transmission orale du savoir dont les discours rapportés…).

   Ex. : bouche à oreille, contes oraux, légendes, chansons, discours…

Traces écrites

4. **Traces écrites : - officielles ou diplomatiques** (archives, documents officiels, émanant d'une autorité publique).

   Ex. : cartes d'identité, livres de comptes, textes de lois, chartes, contrats, reçus, extraits d'acte de naissance ou de décès, factures, passeports, bulletins scolaires…

   - **narratives ou autres** : tout document destiné à informer ses contemporains.

   Ex. : romans, récits de voyage, journaux, lettres, mémoires, revues…mais aussi scientifiques…

2. Comment citer une source ?

Lors de la rédaction de vos travaux, vous serez amené à consulter des documents. Pour toute reprise d'information, vous devrez noter la référence du document consulté. **C'est OBLIGATOIRE** !!

a) Référence d'un ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre de L'ouvrage*, (Collection), Lieu d'édition, Editeur, date, nombre de pages ou pages consultées.

Ex. : G. et M. DUCHET-SUCHAUX, *Guide chronologique de l'histoire du monde,* (Coll. Faire le point), Paris, Hachette, 1992, p. 184-185.

b) Référence d'un article de revue ou de journal

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre de l'article*, dans *Titre du périodique,* numéro de la revue, date, page(s).

Ex. : Nelson A., *Femmes de pouvoir*, dans *Le Monde Dossiers&Documents*, n° 401, octobre 2010, p. 2-3.

c) Référence internet :

Au minimum : l'entrée (mot-clé), toute l'adresse du site (!) (Consulté le « date de consultation » ; Auteur ou institution : qualité(s), spécialité(s)…).

Ex. : [Entrée : mot(s)-clef], http://www.indj.be/histo/index.htm (Consulté le 9 septembre 2021 ; Auteur : profession…).

d) Référence dictionnaire :

[Entrée], dans NOM(s) DE L'AUTEUR (! si pas plus de trois), *Titre*, Lieu d'édition, Editeur, date, nombre de pages ou pages consultées.

Ex. : *Congo* dans Michel Mourre, *Le petit dictionnaire d'histoire universelle*, Madrid, Bordas, 2005, p. 300-302.

Quelques conseils et remarques…

☞ Quand le livre ne comprend aucune mention de lieu ni de date d'édition (au verso de la page de garde ou à la fin de l'ouvrage…), il faut indiquer la mention « s.l. » pour l'absence de lieu d'édition, « s.d. » pour l'absence de date d'édition.

☞ Quand il n'est pas possible d'utiliser des italiques, il faut souligner les mots qui devraient être mis en italique.